



**FÉDÉRATION VALAISANNE  
DES SOCIÉTÉS DE CHASSE**



DIANA PLAINE  
DISTRICT DE MONTHEY

# Tir cantonal de chasse 2024

## Diana Plaine

### 23-24-25 août 2024

#### Règlement du concours

- Diana organisatrice :** Diana Plaine du district de Monthey
- Stands :** Tir à balle : stand de tir Châble-Croix – Muraz-Collombey  
Tir à grenaille : stand de tir de Plambois – Vionnaz
- Contact :** Responsable : M. Médico Noël / 078 684 02 814
- Inscription :** Stand de Châble-Croix **uniquement**
- Horaires :** Ve. 23.08 : 16h00 à 19h00  
Sa. 24.08 : 9h00 à 12h00 / 13h30 à 19h00  
Di. 25.08 : 9h00 à 12h00  
dès 14h30 résultats, distribution des prix et tirage au sort de la tombola
- Catégories et frais d'inscription :** Champion Valaisan Combiné CHF 80.-/pers.  
(Chamois + Ball-Trap + Lièvre)  
Chasse Haute CHF 50.-/pers.  
(Chamois)  
Chasse Basse CHF 50.-/pers.  
(Ball Trap + Lièvre)
- Munitions à grenailles à charge des tireurs (CHF 15.-/boîte)

**TOUS LES TIREURS PARTICIPENT AUTOMATIQUEMENT ET  
GRATUITEMENT À LA TOMBOLA**



## Feuilles de tirs

- Les feuilles de tirs sont à retirer par les tireurs au bureau d'accueil à l'entrée du stand.
- Toutes les feuilles de tir et de résultats doivent être contrôlées et signées par l'examineur et le tireur. En cas de divergences, les responsables du tir trancheront.
- Chaque participant est responsable de remettre sa feuille de tirs au bureau d'accueil immédiatement à la fin de son concours. Les feuilles de tirs remises un autre jour que celui du tir ne seront pas comptabilisées respectivement admises. Dernier délai de remise : le 25.08.2022 à 13h00.

## Tirs sur cible chamois

<b>Déroutement :</b>	La position couchée est exigée. Appuis exclusivement avec ceux prévus sur la stalle de tir (rien de personnel au tireur). Les bipieds sont autorisés.
<b>Cible :</b>	Chamois gauche, pas de modification du visuel, pas de marquage central.
<b>Coups d'essai :</b>	2 premiers coups de feu facultatifs, pas de couverture.
<b>Score :</b>	6 coups cachés marqués en fin de série / Pointages jusqu'à 100 / Mouches.
<b>Temps autorisé :</b>	10 minutes. Passage selon ordre d'arrivée.



# FÉDÉRATION VALAISANNE DES SOCIÉTÉS DE CHASSE



DIANA PLAINE  
DISTRICT DE MONTHÉY

## Tirs Ball - Trap

- Déroulement :** Position debout libre, doublé autorisé, pas de sangle au fusil.
- Cible :** Plateau orange, lancé avec angle aléatoire.
- Coups d'essai :** 2 premiers coups d'essai facultatifs, pas de couverture.
- Score :** 15 plateaux.  
Plateau touché au premier coup 2 points, au deuxième 1 point, loupé 0 point.

## Tirs sur Rabbit

- Déroulement :** Position debout libre, doublé autorisé, pas de sangle au fusil.
- Cible :** Plateau Rabbit.
- Coups d'essai :** 2 premiers coups d'essai facultatifs, pas de couverture.
- Score :** 7 coups sur Rabbit gauche-droite,  
7 coups sur Rabbit droite-gauche, en alternance.  
Plateau touché au premier coup 2 points, au deuxième 1 point, loupé 0 point.



# FÉDÉRATION VALAISANNE DES SOCIÉTÉS DE CHASSE



DIANA PLAINE  
DISTRICT DE MONTHÉY

## Classements

Champion valaisan 'Combiné' (les trois disciplines) :

1. Le total des points.
2. Le nombre de mouches.
3. Le nombre de points au Ball - Trap.
4. Le nombre de points au Rabbit.
5. Profondeur des coups sur la cible Chamois.
6. Année de naissance : Le plus âgé gagne.

Champion valaisan 'Chasse Haute' (cible chamois) :

1. Le total des points.
2. Le nombre de mouches.
3. Profondeur des coups sur la cible Chamois.
4. Année de naissance : Le plus âgé gagne.

Champion valaisan 'Chasse Basse' (Ball Trap + lièvre) :

1. Le total des points.
2. Le nombre de 2 points au Ball - Trap.
3. Le nombre de 2 points au Rabbit.
4. Année de naissance : Le plus âgé gagne.



# FÉDÉRATION VALAISANNE DES SOCIÉTÉS DE CHASSE



DIANA PLAINE  
DISTRICT DE MONTHÉY

## Prix

### Vainqueurs

Combiné	prix d'une valeur de CHF 500.-
Chasse haute	prix d'une valeur de CHF 300.-
Chasse basse	prix d'une valeur de CHF 300.-

### 2<sup>ème</sup> Place

Combiné	prix d'une valeur de CHF 300.-
Chasse haute	prix d'une valeur de CHF 200.-
Chasse basse	prix d'une valeur de CHF 200.-

### 3<sup>ème</sup> place

Combiné	prix d'une valeur de CHF 200.-
Chasse haute	prix d'une valeur de CHF 100.-
Chasse basse	prix d'une valeur de CHF 100.-

Au minimum les 5 premiers de chaque catégorie obtiendront un prix

## Sécurité

- Sur toute l'aire de tir, les armes sont à porter ou à entreposer, déchargées, avec la culasse ouverte, hors des housses.
- Les fusils à grenailles sont cassés et sans courroie. Les remarques éventuelles du responsable de tir sont à appliquer strictement.
- Chaque tireur est responsable des accidents qu'il provoque et doit être en possession d'une assurance responsabilité civile.
- Toute consommation d'alcool ou de stupéfiants est strictement interdites dans toute l'aire de tir. Les boissons et les repas pourront être consommés uniquement dans les cantines prévues à cet effet.



# FÉDÉRATION VALAISANNE DES SOCIÉTÉS DE CHASSE



DIANA PLAINE  
DISTRICT DE MONTHÉY

## Armes

- Seules les armes autorisées pour l'exercice 2024 de la chasse haute en Valais sont admises : calibre minimum 7mm (.270 autorisé).
- Longueur du canon minimum 45cm.
- Les accessoires suivants sont interdits : bande anti-reflets – crochet d'épaule – bretelle de match – repose paume – cale-main – contrepoids.

## Munitions

- Pour le tir à balle, chaque tireur utilise sa propre munition. Balles blindées et d'exercice autorisées.
- Pour la munition à grenaille, deux boîtes de munition acier calibre 12 seront fournies par l'organisation. Aucune autre munition ne sera autorisée.
- Les boîtes de munitions à grenaille seront facturées CHF 15.-/boîte.

## Lunette

- Grossissement maximum libre.

## Exercice périodique de tir

L'attestation pour l'exercice périodique de tir peut être délivrée sur place par le bureau d'accueil, exclusivement dans le cadre du présent concours, si le tireur est muni de sa feuille de contrôle et s'il satisfait aux exigences y relatives fixées par la législation sur la chasse, à savoir :

- Tir à balle : 4 meilleurs coups en suivant (exemple 1x10, 2x9, 1x3) minimum 3x8 et 1x3.
- Tir à grenaille : 6 meilleurs coups en suivant (4 touchés sur 6).

## Dispositions finales

Toute contravention au présent règlement est synonyme de disqualification.